

L'Echo de la Tour

Bulletin d'informations
municipales N°73

CHAMBLES



Décembre 2019

★ Le mot du Maire

L'entrée dans une nouvelle année est un moment particulier où se dessinent et où s'expriment des projets et des vœux. C'est également l'occasion de faire un bilan.

Chambles reste dynamique grâce à un développement maîtrisé et équilibré. Sur le plan démographique, nous sommes près d'un millier d'habitants. La progression de la population, même si elle reste faible, devrait permettre à la commune de continuer son expansion.

Dans cette perspective, l'équipe municipale et moi-même continuons à mettre tout en œuvre pour améliorer le quotidien des Chamblous, pour préserver notre environnement, enrichir les rapports humains, renforcer les solidarités et aussi préparer le Chamblous de demain.

Accroître l'attractivité de notre commune en soutenant et en accompagnant les initiatives fait également partie de nos objectifs. Renforcer les services à la population et être au plus près des habitants est aussi une de nos priorités.

Pour cela, nous agissons en collaboration avec Loire Forez Agglomération dans de nombreux domaines : l'urbanisme, l'habitat, les services à la population tout en optimisant la gestion financière de la commune.

Permettez-moi d'ouvrir une parenthèse pour l'information de certains administrés qui s'interrogent sur la légitimité des transferts de compétences

A l'heure d'aujourd'hui la collaboration avec des structures importantes comme Loire Forez Agglomération est inévitable compte tenu de 3 facteurs au minimum :

1. D'abord le cadre réglementaire défini par le législateur : l'assemblée nationale a voté des lois imposant des transferts de compétences aux structures de coopérations intercommunales. Passer outre c'est se mettre hors la loi.

2. Le porte monnaie de la commune se remplit par les impôts locaux et les dotations financières extérieures (DGF, subventions diverses). La diminution des dotations financières extérieures a fait baisser les ressources de près de 30% pour certaines communes.

3. Les services à la population (assainissement, ordures ménagères, voirie, éclairage public....) sont de plus en plus complexes avec un coût de plus en plus élevé et deviennent difficiles voire impossibles à assumer à l'échelon des petites communes.

Fermons la parenthèse.

La vie chamblouse est également marquée par le dynamisme de nos associations et l'engagement de nos bénévoles. A tous, aux bénévoles, aux responsables des associations, à tous les acteurs économiques, commerçants et entrepreneurs, aux enseignants, aux employés municipaux, aux enfants, aux jeunes et aux moins jeunes de notre commune, je renouvelle en mon nom et en celui de toute l'équipe municipale, nos remerciements et notre gratitude pour leur implication.

2019 est maintenant derrière nous et 2020 nous ouvre ses portes. Essayons de ne retenir que les bons moments de cette année écoulée en espérant que l'année qui s'annonce nous offre beaucoup d'autres moments agréables.

Je vous souhaite sincèrement, à toutes et à tous, une belle et heureuse année 2020 qui débutera par le recensement de la population. Je sais pouvoir compter sur votre civisme pour réserver le meilleur accueil à nos agents recenseurs.

Pierre GIRAUD
MAIRE

Service Agenda ★

• Secrétariat de mairie :

Tél : **04 77 52 38 90** - Fax : **04 77 52 07 18**

Email : mairie@chambles.fr

Site : www.chambles.fr

• Ouverture au public :

Lundi 13h à 17h

Mardi 8h à 12h

Jeudi 8h à 12h

• Permanences Maire et adjoints :

Mardi 17h à 18h30

Samedi 9h à 12h

Le secrétariat de mairie sera fermé du 30 décembre 2019 au 3 janvier 2020

• Horaires Bibliothèque :

Mercredi 10h à 12h

Samedi 10h à 12h

• Transport du Jeudi :

(en direction du marché de Firminy)

Janvier 2, 16 et 30

Février 13 et 27

Mars 12 et 26

Avril 9 et 23

Mai 7 et 21

Juin 4 et 18

Juillet 2, 16 et 30

• Déchetterie de St-Just St-Rambert :

Tél : 04 77 36 91 48

Horaires d'ouverture:

Lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-18h

Samedi : 9h-18h

Site du Smagl : www.smagl.com

Site Office de Tourisme : www.loireforez.com

Sommaire

> Mot du Maire	p. 2	> L'école	p. 15 à 19
> Service Agenda	p. 3	> Vie associative	p. 20 à 30
> Vie municipale	p. 4 à 13	> Etat-civil	p. 31
> La bibliothèque	p. 14		

Agenda

• <u>Janvier</u>	17 24 25	Vœux du Maire Soirée Contes à la bibliothèque Soirée Familiale-Repas (AFR)
• <u>Février</u>	08 25	Concours de coinche – purée boudin (ACCA) Carnaval (AFR)
• <u>Mars</u>	27 28 et 29	AG (FOYER RURAL) Pièce de théâtre (TACT)
• <u>Avril</u>	18 19	Marche des œufs (Foyer Rural) Marche SECOURS POPULAIRE
• <u>Mai</u>	08 17 30 et 31	Commémoration armistice du 8 mai 1945 Soldats de France Ball Trap-ACCA Exposition (Aéromodelisme)
• <u>Juin</u>	06 et 07 12 20 26	Tir aux pigeons (ACCA) AG (Gymnastique volontaire) Chambles en fête (Foyer Rural) Kermesse de l'école

★ Vie municipale

///// URBANISME

• Permis de construire 2 semestre 2019

- **DEVEILLE Jordan** : Garage au Bruyas
- **ROMIER Christophe** : Maison individuelle à Meyrieux
- **GAEC des Chomettes** : Agrandissement à Meyrieux

• Déclaration préalable 2 semestre 2019

- **NOVIS François** : Ravalement façade le Bourg
- **GIGNOUX Albert** : Agrandissement à Noailleux
- **AUBARET Pascal** : Pose d'une treille métallique Chemin de Ronde
- **BONIFACE Mireille** : Changement menuiserie Suc de la Huc
- **LIMONE Bruno** : changement de menuiserie
- **GIRAUD Pierre** : pose de panneaux photovoltaïques

///// TRAVAUX

- Remplacement des jacobines par des velux à l'école et réfection des plafonds dans les 3 classes avec pose de nouveaux luminaires
- Pose de rideaux intérieurs à l'école
- Remplacement du portail du local technique
- Pose d'une dalle béton dans le vide sanitaire dans la salle du club amitié loisirs à la MDA pour installer une machine pour l'atelier poterie.
- Goudronnage de la route des Catonnes jusqu'à la départementale
- Réfection du mur de l'ancienne école
- Aménagement d'une partie du terrain de football



/////// RECENSEMENT DE LA POPULATION

Les communes de moins de 10 000 habitants font l'objet d'une collecte tous les cinq ans auprès de l'ensemble de leur population, organisée par la mairie et l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee).

En 2020, les Chamblous seront recensés du 16 janvier au 15 février 2020.

Pour mener à bien cette mission, la municipalité a désigné deux agents, Huguette BEGON et Roseline BASTET, chargés de recenser la population des 2 secteurs géographiques déterminés. À compter du 15 janvier, elles se rendront au domicile de tous les habitants. Elles seront munies de leur carte officielle tricolore comportant leur photographie et de la signature du maire. Elles remettront une notice d'information comportant des identifiants pour se faire recenser en ligne sur le site Internet le-recensement-et-moi.fr. Pour les personnes ne pouvant pas se connecter au Net, l'agent recenseur leur remettra les questionnaires papier à remplir et il viendra ensuite les récupérer (ou possibilité de les déposer directement à la mairie lors des permanences prévues à cet effet).

- En cas d'événements climatiques exceptionnels (neige, grêle et vent violent) nos employés communaux (qui ne sont que deux font le maximum, dimanches et jours fériés inclus, pour que tous puissent circuler dans les meilleures conditions.
- Chiens et chats : Il est interdit de laisser divaguer les animaux. Tous les chiens et les chats doivent être tatoués ou pucés. Ceux qui sont récupérés par la municipalité ou les chasseurs et qui ne peuvent être identifiés sont amenés à la fourrière animale de Loire Forez à Saint-Etienne le Molard au 04 77 97 47 52.



/////// QUELQUES RECOMMANDATIONS

- de plus en plus de dépôts sauvages de déchets divers et variés apparaissent sur la commune. Si vous en êtes témoins, relevez le numéro d'immatriculation du véhicule et prévenir la Mairie. Merci
- Si vous avez des arbres qui dépassent sur la voie publique et qui risquent d'être dangereux pour la circulation, vous êtes tenus de les élaguer.
- Tous les déchets et même les tontes et les tailles de haies doivent être emportés à la déchetterie et non déposés dans la nature.
- Si vous faites appel à un professionnel, vous pouvez demander un certificat de destruction de ces végétaux.
- Afin de permettre au service technique de tondre les espaces verts communaux, merci de ne pas stationner vos véhicules. De plus, les fossés doivent être dégagés (Clôtures, barbelés, déchets verts !!)
- Le brûlage à l'air libre des végétaux est interdit.
- Les travaux de jardinage et de bricolage à l'aide d'appareils bruyants sont autorisés : Les jours de semaine de 8h30 à 12h et 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

/////// REPAS DES ANCIENS

Vendredi 29 novembre a eu lieu le traditionnel « Repas des Anciens ».

Surprise cette année puisqu'il s'est déroulé dans la salle de la Crédence au Domaine d'Essalois.

Monsieur JAYOL nous avait préparé un repas original et délicieux.

Mireille GIROUX a animé en musique et en chansons cette belle après-midi avec talent. Elle a fait rire son auditoire en se déguisant et en récitant « le corbeau et le renard » en « gaga ».

Cette journée fut aussi l'occasion de distinguer Monsieur et Madame SICRE qui fêtaient leurs noces de diamant. Un grand moment d'émotion.



/////// RECENSEMENT DES JEUNES

Tous les jeunes de nationalité française (filles et garçons) ayant atteint l'âge de 16 ans sont invités à se présenter en Mairie, munis du livret de famille et de la carte d'identité, le mois de leurs 16 ans, afin d'y être recensés.

L'attestation de recensement qui leur sera remise est obligatoire pour la journée d'appel de préparation à la défense, l'inscription aux examens et concours et les permis auto et moto.

/////// TRANSPORTS SCOLAIRES

Quand les conditions météorologiques sont mauvaises (neige, verglas) il est demandé aux parents d'amener leurs enfants aux arrêts du car situés sur le CD 108.

/////// CAMBRIOLAGES

Plusieurs cambriolages ont été commis ces dernières semaines à Chambles.

Nous vous rappelons les conseils de la gendarmerie nationale.

Verrouillez votre habitation (portes et fenêtres), même pour une absence de courte durée. Ne cachez pas vos clefs en extérieur.

Évitez des signes révélant votre absence (courrier accumulé ...) Ne laissez pas votre habitation masquée de la rue par la végétation.

Équipez-vous si possible d'une alarme ou d'un système d'éclairage/détecteur de mouvement.

Signalez vos absences prolongées à la brigade de gendarmerie de votre domicile (opération tranquillité vacances).

Soyez vigilants et solidaires entre voisins; rejoignez le dispositif de (participation citoyenne) de votre commune s'il existe.

Ayez le réflexe de composer le 17 au moindre fait suspect et n'intervenez pas vous-même.

Ne touchez à rien en cas de cambriolage et avisez rapidement la gendarmerie qui mènera ainsi au mieux ses investigations.

/////// UN CABINET INFIRMIER A VU LE JOUR À CHAMBLES



Depuis le 1er octobre un cabinet infirmier a ouvert au bourg au rez de chaussée de la Mairie (à côté de la Bibliothèque) Pauline et Nicolas CASTELLETA ont souhaité faire paraître l'article ci-dessous :

« Après quelques recherches, un local a été mis à notre disposition par la municipalité (convention signée pour 1 an).

Celui-ci est aménagé afin de recevoir les patients tout en respectant les normes actuelles d'accès aux personnes à mobilité réduite : pas de marche à franchir et un grand parking vers l'aire de camping-car disponible. Deux bons points indispensables de nos jours.

Le choix de s'installer à CHAMBLES au niveau professionnel n'est pas anodin puisque nous sommes arrivés sur la commune, avec notre fils Maxence, il y a maintenant 5 ans.

Suite à de nombreuses sollicitations, rencontres et discussions avec l'équipe municipale, les parents d'élèves, le milieu associatif local et le voisinage, nous avons décidé de franchir le pas en proposant notre activité professionnelle d'infirmier libéral en ayant pour objectif principal de développer l'accès aux soins de proximité. Notre disponibilité, professionnalisme et dynamisme seront nos atouts afin de rendre la commune encore plus attractive.

/////// EPICERIE SOLIDAIRE

Rappel des coordonnées de l'EPICERIE SOLIDAIRE DES 4 PONTS

Pôle des Solidarités « Les 4 Épis »

20 rue Emile Mercier - 42160 Andrèzieux-Bouthéon

Tél : 04 77 56 19 69

Email : epicerie.solidaire0909orange.fr

////// LE 11 NOVEMBRE

POEMES lus par les enfants du conseil municipal
enfants le 11 novembre 2019 au monument aux
morts.



Les tranchés

De la boue, de la boue
Sur mes mains, sur mes joues
La nuit, le jour, à toute heure
Je n'en peux plus, quel malheur.

Tirs d'obus ou tirs de canons,
Et le gaz moutarde, notre démon.
La nuit, le jour, à toute heure
Je n'en peux plus, quel malheur.

Manque de nourriture et d'hygiène
Et la mort quotidienne.
La nuit, le jour, à toute heure
Je n'en peux plus, quel malheur.

Fabienne Berthomier

Mon enfant

A peine 18 ans,
Et te voilà parti ...
J'ai mal en dedans,
J'ai peur pour ta vie.

Tu m'as demandé
De ne pas m'en faire.
Tu m'as même juré
Qu'elle serait courte, cette guerre.

Je crains le pire
Et je retiens mes larmes
Quand je te vois partir
Fier, avec ton arme.
Reviens mon fils, reviens
Cette guerre te tuera ...
Sans toi je ne serai plus rien
Quand ta vie elle fauchera.

Fabienne Berthomier



1914

J'avais juste 19 ans
Quand j'ai reçu ma lettre
J'étais fier et pourtant
J'avais peur de promettre

De promettre de revenir
Sain et sauf à mes parents
Oui, me voyant partir,
Etaient tout larmoyants.

Où allais-je donc devenir
Loin d'eux, loin de ma vie ?
Et comment allais-je agir,
Seul, face à l'ennemi ?

Papa, maman, je vous aime
Mais je dois partir
Maudît soit ce système
Oui va m'anéantir.

Fabienne Berthomier

★ Délibérations du Conseil Municipal

////// SEANCE DU 8 AOUT 2019

Nouvel arrêt du projet de Programme Local de l'Habitat 2019-2025

Donne un avis favorable sur le Nouvel arrêt du projet de Programme Local de l'Habitat 2019-2025. Ce Programme Local de l'Habitat (PLH) de Loire Forez Agglomération a pour but d'apporter des réponses quant au logement de la population des 88 communes du territoire. Cette politique cherche des solutions adaptées et réfléchies en matière d'habitat pour l'ensemble de la population de l'agglomération Loire Forez.

Loire Forez Agglomération – Présentation du rapport d'activité 2018

Prend acte du rapport d'activité 2018 de Loire Forez Agglomération. Ce document retrace l'action et la situation financière de Loire Forez Agglomération.

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés 2018 de Loire Forez Agglomération

Prend acte du rapport qui est consultable sur le site de Loire Forez Agglomération.

Convention d'adhésion au service commun d'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du droit du sol de Loire Forez Agglomération

Approuve les nouvelles conditions d'adhésion des communes au service commun de Loire Forez Agglomération pour l'instruction des actes d'application du droit des sols (service commun ADS) qui s'appliqueront à partir du 1er juillet 2019. Une convention identique pour toutes les communes permettra de répercuter les coûts du service commun. Elle précise à la fois les modalités de fonctionnement de ce service, les responsabilités et tâche respectives de celui-ci et des communes, ainsi que les conditions financières d'adhésion.

Agenda d'Accessibilité programmée (Ad'Ap)

Adopte l'Agenda d'Accessibilité programmée qui est un outil de stratégie patrimoniale qui permet à tout propriétaire d'établissement recevant du public (ERP) de poursuivre ou de réaliser l'accessibilité de son ou ses établissements après le 1er janvier 2015.

Extension BT poste VERCHERE et extension BTS P. "La Garde»

Approuve l'intervention du SIEL (Syndicat Intercommunal d'Energies de la Loire), dans le cadre des compétences transférées par la commune, afin d'assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux d'extension Basse Tension poste « VERCHERE » et « La Garde ».

Acquisition de parcelles forestières au CHU de Saint Etienne

Approuve l'acquisition au Centre Hospitalier Universitaire de Saint-Etienne des parcelles forestières d'une surface totale de 16 ha 10a 30 t pour un montant total de 56 000.00 €.

Reprise de voies privées existantes du lotissement « Les Portes d'Essalois »

Autorise le transfert d'office de propriété à la commune de Chambles, des parcelles E 1418 et E 1419 d'une surface totale de 1 593 m² contenant la voirie et les parties communes (voirie, espaces verts, réseaux, équipements annexes) du lotissement « Les portes d'Essalois ».

////// SEANCE DU 3 OCTOBRE 2019

Subventions 2019

Vote les subventions 2019 accordées aux associations de Chambles et à divers organismes pour un montant total de 33 000 €, dont 14 533.00 € en réserve. Ces subventions intègrent celles versées auparavant par le CCAS dissous au 31.12.2016.

SIEL – Présentation du Rapport d'activité 2018

Prend acte du rapport d'activité 2018 du Syndicat Intercommunal d'Energies du département de la Loire qui retrace son action et sa situation financière.

SIAEP du Haut Forez – Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable - Exercice 2018

Prend acte du rapport annuel du Syndicat des eaux du Haut Forez.

Délibérations du Conseil Municipal ★

Refonte totale du document unique d'évaluation des risques professionnels

Valide la refonte totale du document unique d'évaluation des risques professionnels et le plan d'action annexés. Tout employeur est tenu de réaliser une évaluation des risques professionnels. Le résultat de cette évaluation est transcrit dans un document de synthèse, appelé « document unique ».

Le document unique n'est pas figé, il est mis à jour à minima une fois par an.

Adhésion à la convention de participation en matière de protection sociale complémentaire souscrite par le cdg42 pour le risque « santé » et « prévoyance » et approbation du montant de la participation financière, ainsi que de ses modalités de versement

Adhère à la convention de participation portée par le Centre De Gestion de la Loire pour le risque « santé » et pour le risque « prévoyance ».

Fixe le montant de la participation financière de la commune par agent et par mois pour le risque « santé » et pour le risque « prévoyance ».

Définit pour le risque « prévoyance » la Base de couverture financière ainsi que le Degré d'incapacité couvert :

Approuve le paiement au CDG42 d'une contribution unique et forfaitaire relative aux frais de gestion qu'il supporte jusqu'au terme des conventions de participation et calculée compte tenu de ses effectifs.

Décisions Modificatives

Approuve les décisions modificatives afin de mettre en conformité le Budget Primitif 2019.

Signature d'une convention de mise à disposition gratuite d'un local communal

Approuve la mise à disposition gratuitement, pour une période d'un an à compter du 01 octobre 2019, sans possibilité de reconduction tacite, une pièce, d'une surface de 16.50 m², située dans le bâtiment de la bibliothèque communale, rue de la bibliothèque.

Convention Contrat Enfance Jeunesse

Approuve le Contrat Enfance Jeunesse pour les années 2019-2022. En lien avec Loire Forez Agglo, la CAF et la MSA, ce contrat concerne les activités proposées aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans révolus.

///// SEANCE DU 5 DECEMBRE 2019

CDG 42 – Paie à façon

Décide d'adhérer à compter du 1er janvier 2020 à cette nouvelle mission du Centre de Gestion de la Loire. Ce Service « Paie à façon » propose aux collectivités d'établir l'ensemble des opérations de paie des agents et des élus dans le respect de la réglementation en vigueur et en conformité avec leurs souhaits. Cette mission sera facturée suivant le nombre de bulletins établis par collectivité :

SIEL – Convention groupement d'achat énergies

Approuve l'adhésion de la commune au groupement d'achat d'électricité, de gaz, et de bois dont le SIEL-Territoire d'Energie Loire est coordonnateur selon les modalités sus mentionnées ;

Travaux d'aménagement d'un bungalow

Décide d'engager des travaux d'agrandissement et de mise en conformité sur un bungalow disponible-chemin de l'école-afin d'accompagner et d'encourager la création d'une Maison Assistantes Maternelles (MAM).

Cession immobilière

Propose de céder le local de la cantine de l'ancienne école, celui-ci étant désaffecté et non susceptible d'accueillir un service public communal. Prix de la cession : 50 000 Euros.

Décisions Modificatives

Approuve les décisions modificatives afin de mettre en conformité le Budget Primitif 2019.

////// UN NOUVEAU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

Dès le 1^{er} janvier, la loi NOTRe attribue aux communautés d'agglomération la compétence eau potable. L'esprit de la loi, notamment en raison du réchauffement climatique et de la nécessaire sécurisation de l'approvisionnement en eau potable, est d'inciter les acteurs publics à élaborer une gestion collective et globale de l'eau. Ainsi, d'un point de vue juridique et financier, Loire Forez agglomération exercera officiellement cette compétence et sera seule responsable devant la loi.

Aujourd'hui, sur le territoire, 47 situations différentes ont été recensées, entre les communes qui gèrent elles-mêmes l'eau et les communes regroupées en syndicats intercommunaux, soit en production, soit en distribution. Pour assurer la gestion de l'eau potable à partir du 1^{er} janvier, l'agglomération se substituera aux communes actuellement gestionnaires et aux syndicats, qui lui confieront leurs moyens humains (personnels) et les moyens d'exploitation (réseaux et contrats). Cette dernière deviendra l'interlocutrice unique de l'Etat et de ses partenaires.

Dans la suite des études et des réunions de travail qui ont eu lieu tout au long de l'année 2019, Loire Forez agglomération a choisi de s'appuyer sur l'organisation des gestionnaires actuels pour une période transitoire du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2021. Loire Forez agglomération élaborera pendant ces deux ans un schéma directeur de l'eau potable dont les objectifs sont de sécuriser la ressource, garantir la qualité de l'eau et la continuité de service aux abonnés.

Les tarifs actuels de l'eau seront maintenus pendant au minimum deux ans.

Avec ce transfert de compétence, Loire Forez Agglo va maîtriser l'ensemble du cycle de l'eau, de la production à l'entretien des rivières en passant par le traitement des eaux usées et la gestion des eaux pluviales.

////// INFORMATIONS PRATIQUES

A partir du 1^{er} janvier 2020, pour toute question, vous pouvez contacter le service de l'eau de Loire Forez agglomération, à Montbrison :

- Par téléphone au 04 26 54 70 90.
- Par mail : eaupotable@loireforez.fr
- En vous rendant sur place : 12 rue de Laplatte, Zone des Granges

Les agents des pôles et des antennes de Loire Forez Agglo vous accueillent à Noirétable, Boën-sur-Lignon et Saint-Bonnet-le-Château pour toute question relative à ce service. Pour le secteur de Saint-Just Saint-Rambert, un lieu d'accueil du public sera également proposé à SaintCyprien.

En dehors des heures d'ouverture du service et pour toute urgence, des numéros d'astreinte seront mis en place.

Les usagers peuvent bien sûr continuer à se rendre en mairie pour tout renseignement et consulter les informations pratiques sur le site www.loireforez.fr.

////// DÉMATÉRIALISATION DES CALENDRIERS DE COLLECTE DES DÉCHETS

Consciente de l'impact environnemental des déchets produits, Loire Forez agglomération interroge ses propres pratiques pour être en cohérence avec son engagement en faveur de la réduction des déchets.

Ainsi, cette année, elle a décidé de ne plus imprimer les calendriers de collecte en grande quantité. Ils ne seront donc plus distribués en boîte aux lettres. Désormais, les habitants peuvent consulter ou télécharger le calendrier de collecte de leur commune directement sur le site internet www.loireforez.fr, facilement accessible sur smartphone ou tablette. Quelques exemplaires papier seront néanmoins mis à disposition dans les mairies pour les personnes qui ne disposeraient pas d'accès à internet.

Les modalités de collecte pour l'année 2020 restent inchangées pour la plupart des communes. Les jours et la fréquence sont les mêmes qu'en 2019. Seules, quelques communes pourront voir leur jour de collecte modifié afin d'optimiser les tournées. Les habitants concernés seront directement informés.

////// LE DÉPLOIEMENT DU TRÈS HAUT DÉBIT S'ACCÉLÈRE

Pour conforter l'attractivité et la compétitivité du territoire, Loire Forez a fait le choix du très haut débit (THD). La fibre optique offrira des débits plus élevés et de meilleure qualité, permettant d'accéder aux offres aux dernières offres internet multiservices et à de nouveaux usages : télétravail, télémédecine, téléassistance, etc...

Le déploiement s'effectue de manière progressive et couvrira l'ensemble des 87 communes de Loire Forez agglomération d'ici à mi-2020.

A ce jour, 80 % des foyers sont raccordables à la fibre optique. Des réunions publiques sont organisées pour chacun des secteurs afin d'informer des modalités pratiques pour l'installation de la prise individuelle dans les habitations ou locaux professionnels. En 2020, les travaux de déploiement s'achèveront sur les 4 derniers secteurs tandis que la phase de raccordement aux habitations se poursuivra jusqu'en 2025.

Les usagers ont ensuite la liberté de choisir l'abonnement internet fibre optique parmi les 9 fournisseurs d'accès à internet actuellement présents dans la Loire.

Pour suivre le déploiement du THD et tester votre éligibilité, rendez-vous sur www.thd42.fr ou téléphonez au 04 77 43 08 55.

//////// DES AIDES POUR RÉNOVER LES LOGEMENTS

Loire Forez agglomération accompagne les propriétaires (occupants ou bailleurs) et les primo-accédants dans la rénovation de leur logement. Elle encourage la réhabilitation de logements privés, les travaux d'amélioration de la performance énergétique, la résorption de l'habitat très dégradé, les projets d'adaptation à la perte d'autonomie et l'accession à la propriété dans l'ancien.

L'Agglo souhaite ainsi développer une offre diversifiée de logements et répondre aux besoins de l'ensemble des habitants du territoire (étudiants, jeunes actifs, personnes à revenus modeste, etc).

Des aides financières, sous conditions de ressources, sont proposées aux porteurs de projet. De plus, une équipe de professionnels, mise à disposition par le prestataire de Loire Forez, accueille et conseille gratuitement les usagers pour le montage des dossiers de demandes de subvention et offre un accompagnement personnalisé tout au long du projet.

De permanences près de chez vous pour vous informer :

- A la Maison départementale de l'habitat et du logement à Montbrison (53 rue de la République) : tous les vendredis, sans rendez-vous de 9h à 12h30 et sur rendez-vous de 13h30 à 16h.
- A la mairie de Saint-Just Saint-Rambert (4 rue

Gonyn) : le 2^e jeudi du mois, sans rendez-vous de 10h à 12h et sur rendez-vous de 14h à 16h.

Pour prendre rendez-vous et pour toute information :

Soliha Loire : 04 77 43 08 80 - habitat.loireforez@soliha-loire.fr

//////// UN PLUi QUI PRÉSERVE LE PATRIMOINE ET L'ENVIRONNEMENT

La construction du plan local d'urbanisme intercommunal qui concerne 45 communes des 87 communes de l'agglomération se poursuit. Cette année, l'Agglo a travaillé sur la partie réglementaire du PLUi avec l'élaboration de propositions de zonages, d'outils graphiques (avec le repérage des éléments naturels et patrimoniaux à préserver, par exemple), d'orientations d'aménagement programmées et du règlement écrit.

Dans ce projet, les élus ont fixé deux priorités. Il s'agit d'abord de maîtriser l'étalement urbain en reconstruisant « la ville sur la ville » et en limitant le développement de l'habitat dans les hameaux. Le PLUi veillera par ailleurs à conserver la composition urbaine et architecturale de certains bourgs ou quartiers historiques afin de préserver et valoriser la qualité du patrimoine bâti et des paysages caractéristiques du territoire.

En outre, le PLUi prévoit de préserver l'activité agricole et l'environnement, en protégeant de l'urbanisation les exploitations agricoles, la ressource en eau, les corridors écologiques, les points de vue remarquables ainsi que les parcs et les jardins d'intérêt paysager.

Loire Forez agglomération a fait le choix de co-construire ce futur document d'urbanisme en collaboration étroite avec les 45 communes concernées. Afin de laisser le temps nécessaire au travail collectif, notamment sur la phase réglementaire en cours de construction, l'arrêt du PLUi est reporté à l'automne 2020. En amont, une nouvelle exposition en communes et une dernière série de réunions publiques seront programmées. Suivront ensuite une phase administrative puis une enquête publique avant l'approbation définitive.

//////// UN PLAN CLIMAT, AIR, ÉNERGIE POUR AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT

Engagée dans une démarche « Territoire à énergie positive » et d'économie circulaire, Loire Forez agglomération a adopté en 2019 son plan climat air, énergie territorial (PCAET). Véritable feuille de route jusqu'à 2025, ce plan d'actions vise à limiter la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre mais aussi à développer la production d'énergie renouvelables locales. Il s'agit également de s'adapter aux effets du changement climatique et à minimiser son impact.

Certaines actions ont déjà été déclinées en 2019. Loire Forez propose une aide financière de 1 000€ pour la **rénovation énergétique des logements** et accompagne les particuliers dans leur démarche avec la plateforme Rénov'actions 42. En matière de **déplacements**, l'Agglo poursuit ses actions de promotion du covoiturage. Elle a également lancé une étude de faisabilité pour l'implantation d'une station de recharge de véhicules à hydrogène et au gaz naturel (GNV). Pour structurer et développer la **filière bois**, une charte forestière est en cours d'élaboration. Afin d'encourager la **production d'énergie solaire**, Loire Forez propose aux particuliers une plateforme numérique gratuite, nommée In sun we trust et consultable en ligne (<https://loire.insunwetrust.solar/>), permettant de connaître le potentiel solaire de leur toiture. Elle permet une information fiable sur l'installation de panneaux photovoltaïques. Parallèlement, les élus travaillent sur un **projet alimentaire de territoire** visant à favoriser l'approvisionnement en produits locaux des sites de restauration collective.

Ce programme d'actions volontaristes vient conforter la démarche Territoire à énergie Positive (TEPOS) engagée pour l'horizon 2050. L'ambition est de s'organiser pour tendre vers une autosuffisance territoriale, en couvrant au moins 75 % des besoins par des énergies renouvelables produites localement.

//////// DES SERVICES COMMUNAUTAIRES À LA MAISON DES REMPARTS

Compte-tenu de l'étendue de son territoire, Loire Forez agglomération organise son administration au plus près des habitants en installant des services dans les principales communes de son territoire. Grâce à la rénovation de la maison des remparts à Saint-Just SaintRambert, l'agglomération dispose désormais d'un site adapté à ses besoins sur le secteur sud.

En septembre 2018, Loire Forez a entrepris, avec la ville de Saint-Just Saint-Rambert, la réhabilitation de la maison des remparts. L'agglomération occupera ainsi 862 m2 sur les 2589 m2 que compte le bâtiment.

Ces locaux rénovés ont permis l'installation du relais d'assistants maternels dans un espace mieux adapté à l'accueil des familles et des professionnels de la petite enfance.

Des espaces de bureaux ont également été aménagés pour accueillir des agents du service d'attribution du droit des sols (instruction des permis de construire et des autorisations d'urbanisme ...), jusqu'alors installés dans des locaux au-dessus de la Poste, quartier SaintRambert. Ils permettent aussi le travail nomade des agents communautaires afin de limiter les déplacements entre les différents sites. Enfin, une nouvelle ludothèque, installée au rez-dechaussée, ouvrira ses portes au public dès le mois de janvier.

Le bâtiment a été conçu, à la fois, pour optimiser la qualité d'accueil du public et pour améliorer les conditions de travail des agents.

Calendrier de COLLECTE

2020

Chambles

Loire Forez Agglo

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 M	1 S	1 D	1 M 14	1 V	1 L
2 J	2 D	2 L	2 J	2 S	2 M 23
3 V	3 L	3 M 10	3 V	3 D	3 M
4 S	4 M 06	4 M	4 S	4 L	4 J
5 D	5 M	5 J	5 D	5 M 19	5 V
6 L	6 J	6 V	6 L	6 M	6 S
7 M	7 V	7 S	7 M 15	7 J	7 D
8 M	8 S	8 D	8 M	8 V	8 L
9 J	9 D	9 L	9 J	9 S	9 M 24
10 V	10 L	10 M 11	10 V	10 D	10 M
11 S	11 M 07	11 M	11 S	11 L	11 J
12 D	12 M	12 J	12 D	12 M 20	12 V
13 L	13 J	13 V	13 L	13 M	13 S
14 M	14 V	14 S	14 M 16	14 J	14 D
15 M	15 S	15 D	15 M	15 V	15 L
16 J	16 D	16 L	16 J	16 S	16 M 25
17 V	17 L	17 M 12	17 V	17 D	17 M
18 S	18 M 08	18 M	18 S	18 L	18 J
19 D	19 M	19 J	19 D	19 M 21	19 V
20 L	20 J	20 V	20 L	20 M	20 S
21 M	21 V	21 S	21 M 17	21 J	21 D
22 M	22 S	22 D	22 M	22 V	22 L
23 J	23 D	23 L	23 J	23 S	23 M 26
24 V	24 L	24 M 13	24 V	24 D	24 M
25 S	25 M 09	25 M	25 S	25 L	25 J
26 D	26 M	26 J	26 D	26 M 22	26 V
27 L	27 J	27 V	27 L	27 M	27 S
28 M	28 V	28 S	28 M 18	28 J	28 D
29 M	29 S	29 D	29 M	29 V	29 L
30 J		30 L	30 J	30 S	30 M
31 V		31 M		31 D	

vacances scolaires de l'academie de Lyon (zone A)

Légende

- Ordures ménagères : tous les 15 jours, les vendredis matin.
- Tri : tous les 15 jours, les mercredis matin.
- jours fériés concernés par un report de collecte.

Les exceptions :

LIEU-DIT LES BRUYATS

se référer au calendrier de Saint-Just Saint-Rambert :

- Ordures ménagères : tous les vendredis matin.
- Tri : tous les 15 jours, les vendredis après-midi des semaines impaires.

**SPECTACLE
AU PROFIT
DU SECOURS
POPULAIRE**

EMBARCADEE

Chanson française



Les coups de cœur de Martine et Patrick

M.Sardou

D.Guichard

Barbara

S.Reggiani

V.Sanson

Laforêt



Dimanche 15h00
9 février 2020

Saint-Just Saint-Rambert

Entrée : 12 € - Moins de 15 ans : 8 €

BILLET EN VENTE :

Office du Tourisme Loire Forez
Local du Secours Populaire
et sur place 30 mn avant le spectacle



L'Echo de la Tour
Décembre 2019
13

★ La Bibliothèque

La fin d'année étant la saison des bilans, faisons, nous aussi, le point.

////// LES LECTEURS :

- Nous avons inscrit cette année une dizaine de nouveaux lecteurs.
- Nous constatons que des mamans avec de jeunes enfants viennent régulièrement choisir des livres.
- Comme les années précédentes, les adolescents sont peu nombreux à fréquenter la bibliothèque.

////// LES DOCUMENTS LES PLUS DEMANDÉS

En premier viennent les romans, les albums et BD pour enfants. Les revues (Elle à table, Avantages, Massif central, Mon jardin ma maison, Les quatre saisons,) commencent à circuler. DVD et CD sortent peu.

////// LES RESSOURCES NUMÉRIQUES

Disponibles sur le portail de la médiathèque de Saint-Just Saint-Rambert, ces services sont encore méconnus et donc peu utilisés. Les lecteurs peuvent accéder à des revues, des centaines de cours interactifs, des films etc. Renseignez-vous auprès des bénévoles pour vous connecter.

////// LE MATÉRIEL

La bibliothèque s'est, grâce à la municipalité que nous remercions, enrichie d'un meuble porte-revues. Alors qu'elles étaient plus ou moins entassées, les revues sont maintenant visibles et facilement accessibles.

////// LES ACHATS

Avec la dotation que nous octroie Loire Forez Agglo, nous avons procédé comme chaque année à cette saison, à l'achat de livres. Cette année, nous retournons à la librairie Plein Ciel à Montbrison. Les nouvelles acquisitions seront disponibles à nos lecteurs dès la mi - décembre.

*Toute l'équipe de la bibliothèque
vous présente ses meilleurs vœux*





///// LES CHAMBLOUS AU CROSS DU COLLÈGE ANNE FRANCK

Vendredi 18 octobre, les CM2 ont participé au cross d'Anne Franck.

Comme chaque année, nous nous sommes entraînés à l'école pendant un mois. C'était très difficile, mais nous étions tellement motivés que nous avons progressé à chaque séance.

C'est le grand jour, nous sommes tous un peu stressés mais dans le car, nous gardons l'espoir. Nous arrivons sur le lieu en brandissant fièrement nos pancartes et notre drapeau. Les Chamblous du collège nous ont accueilli chaleureusement : tous heureux de nous retrouver.

La course des filles est partie en premier, nous étions très nombreuses. Nous sommes restées motivées jusqu'au bout.

Et Camille est arrivée 2^{ème} : Bravo !



Ensuite, la course des garçons a commencé. Sacha est parti comme une flèche : nous avons eu peur qu'il s'épuise. Malgré notre appréhension, nous avons vu Sacha arriver en tête. Nous avons crié : « Allez Sacha ! »

A chaque fois, qu'un Chamblous ou une Chamblouse arrivait, nous criions à en perdre la voix.

Sacha est arrivé 1^{er} : Bravo !

Nous sommes très fiers de nos scores car nous avons tous progressé.

Les CM2



★ L'école

////// NOTRE SPECTACLE « FLASHS DINGUES »

A cause de l'orage, nous n'avions pas pu finir notre spectacle, alors nous avons décidé avec Valérie et les maîtresses de le recommencer en début de cette nouvelle année. Nous sommes allés répéter au foyer plusieurs fois pour être bien préparés pour le spectacle.

Les élèves de la classe de GS-CP ont beaucoup aimé les danses et les chansons des grands surtout « la cocotte a les chocottes ».

La danse d'Ivanovitch était bien réussie et nous étions très fiers de notre travail. Tout le monde a bien dansé, même les petits, ils étaient mignons avec leur chapeau chinois.

Le final avec les maîtresses et le maître était génial et tous les parents ont applaudi : C'était super ! On a vraiment beaucoup aimé faire ce spectacle et certains avaient envie de recommencer encore une fois.

La classe de GS-CP





////// VISITE DE BOUTHÉON

Mardi 1^{er} octobre au matin, les élèves de PS-MS sont allés au château de Bouthéon. Ils ont visité le potager et vu différentes familles de légumes :

- Les légumes RACINES : carottes, pomme de terre...
- Les légumes FRUITS : tomate, courge...
- Les légumes FLEURS : chou-fleur, brocolis...
- Les légumes FEUILLES : salade...

Ils ont trié des légumes par famille et en ont goûté certains : Carotte, tomate, poivron. Ensuite ils ont fait une balade dans le parc et vu des animaux.



MERCI Laurine et à bientôt !



★ L'école



////// VISITE DE CHAMBLES

Mardi 5 novembre, Michel Autin nous a fait visiter une partie de la commune de Chambles.

Nous avons appris que la tour de Chambles servait à surveiller l'approche de l'ennemi. C'était une tour de guet. Celle-ci mesure 18 mètres de haut et de circonférence. Elle communiquait avec la tour de Grangent et celle de St Victor. La porte se situait en hauteur pour échapper aux envahisseurs.

Par la suite, une personne du nom de Charles Clavier a vécu dans la tour de Chambles avec la condition, en cas d'intrusion, de fermer la petite fenêtre qu'il avait fait construire.

L'église était auparavant une chapelle. Lors de la révolution, le curé a caché la statue de Notre Dame dans le sol. Celle-ci a été retrouvée en parfaite état lors des travaux d'agrandissement. Aujourd'hui, elle orne l'église.

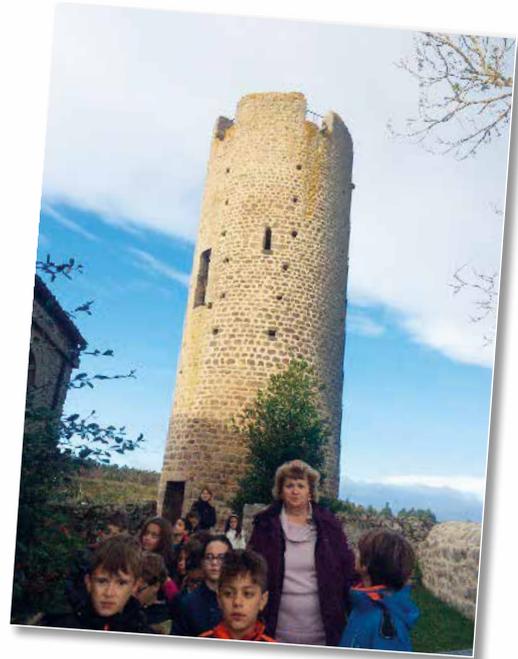
Les jardins autour de l'église étaient un cimetière. Michel nous a également raconté une légende de Chambles vraiment passionnante.

Nous avons aussi observé une maquette de Chambles réalisée par les élèves de l'école de Chambles dans les années 80.

Nous avons beaucoup appris sur la commune de Chambles.

Nous remercions Mr Autin.

Les CM.



////// AUTOMNALE DU LIVRE

Vendredi 8 novembre, les classes de CE et CM sont allées à l'Automnale du livre sur le thème « Enigmes et mystères ».

Il a fallu se lever tôt pour être à l'heure à Sury-le-Comtal pour la rencontre avec Tatiana Domas. Cette illustratrice a travaillé sur plusieurs BD et sur les histoires de Miralda, une gentille sorcière qui se préoccupe de l'écologie. Nous avons d'ailleurs lu certaines aventures de Miralda en classe.

Tatiana nous a expliqué toute la création d'un livre. De l'écriture de l'histoire à l'impression du livre, il faut au moins 8 mois dont 3 mois de création des illustrations. D'abord l'auteur crée une histoire puis il l'envoie à l'illustrateur. Ce dernier découpe l'histoire en plusieurs parties puis fait des dessins au crayon à papier qu'il travaille ensuite à l'ordinateur pour les modifier. L'illustrateur met en couleurs à la peinture le fond avant de s'occuper des personnages et des détails. Quand le travail est terminé, tout est envoyé à l'impression.



Ensuite, nous avons dessiné Miralda en écoutant les consignes de Tatiana. Ce n'était pas facile !

Dans un 2^e temps, nous sommes allés au gymnase résoudre des énigmes préparées par des lycéens du lycée St André. Ils avaient aussi préparé un jeu de Kim Toucher : il fallait mettre sa main dans une boîte et deviner de quoi il s'agissait. Certains élèves avaient peur qu'il y ait des insectes à l'intérieur ! Nous avons tout de même obtenu nos diplômes de détectives.

Nous sommes très contents de notre visite à Sury-le-Comtal !



★ Vie associative

Sous cette rubrique sont présentées les informations transmises sous la responsabilité de chaque président d'association.

////// ASSOCIATION FAMILLES RURALES



Ça bouge, ça bouge à l'AFR, toujours plus de familles adhérentes !!

Nous avons pu diversifier encore nos activités, et beaucoup de nouvelles personnes, enfants comme adultes nous ont rejoints! Pour un moment sportif, pour un temps d'amusement, pour un lieu d'échange, pour une pause relaxation... des groupes se forment, des liens se créent, des enfants s'amuse, et c'est bien là le but de notre association !

Mais nous n'oublions pas ceux qui sont partis trop vite : Nous rappelons à votre souvenir **Patrick BRUYAS** qui nous a quittés accidentellement le vendredi 16 août 2019, à seulement 49 ans. Il était au sein de notre association depuis 3 ans. Tous les membres de l'association, petits et grands ont été très marqués par sa disparition. Nous gardons en mémoire sa joie de vivre et sa bonne humeur, Patrick était très apprécié de nous tous !



> LES ACTIVITES ENFANTS

● Gymnastique au sol

Roulades, roues, poiriers, chandelles, grand écart... Tous les lundis de 16h30 à 17h30 une douzaine d'enfants de 6 à 9 ans se retrouvent à la MDA encadrés par Clarisse Sabot pour perfectionner leur souplesse et travailler quelques figures de gymnastique ! Après un échauffement rythmé les jeunes sportifs passent à l'action pour leur plus grand plaisir !



● Baby gym

Après les grands, ce sont les plus petits (2 à 4 ans) qui se retrouvent les lundis de 17h30 à 18h15 autour de Clarisse. Moment de partage avec d'autres enfants du même âge, apprentissage des règles de vie en collectivité mais aussi découverte de son corps avec des parcours et des jeux. Les enfants se défoulent, font du sport tout en s'amusant. Et bien sûr, pour finir, petit retour au calme en se rassemblant auprès de Clarisse.



● Foot

Allez , allez, allez les chamblous ...

Cette année, une nouvelle activité à l'AFR ... le mardi de 16h30 à 18h, le stade de foot de Chambles, reçoit nos petits Griezman ,Mbabé et Pogba en herbe !!

Coachés par 4 papas, qui partagent leur passion avec les 21 inscrits, ils se retrouvent avec ferveur pour partager un moment amical et sportif.

Nous remercions la mairie qui a réaménagé une partie de l'ancien terrain, au dessus de la cabane des chasseurs.



Vie associative ★

> LES ACTIVITES ADULTES

• Préparation physique

Le groupe de préparation physique d'une dizaine de personnes continue ses échauffements de plus en plus physiques et sportifs, tous les lundis soirs de 20h30 à 21h30!

• Qi Gong

Le groupe de Qi Gong continue également ses temps de relaxation tous les mercredis de 18h30 à 20h, avec Corinne Peyret.

NOUVEAU !

• Yoga

Floriane Jamon nous a rejoint pour animer 2 temps de yoga, le mardi soir et le jeudi matin.

• Footing

Leur challenge : évacuer le stress du quotidien, prendre l'air et décompresser !!! Un rendez-vous toutes les semaines le mercredi soir à 19h30.



• Marche

Un petit groupe de marcheuses et marcheurs a commencé à se constituer les mercredis matins, pour des balades dans notre belle nature.

> LE CENTRE DE LOISIRS

Plus de 40 enfants étaient inscrits cet été au centre de loisirs, avec Emma Delorme en direction, accompagnée de Manon, Laura, Esther et Amélie!! Une sortie au zoo Safari de Peaugres, à l'accrobranche de St Just et un «rallye patate»(vous avez peut-être croisé quelques enfants dans les rues de Chambles à la quête d'objets à troquer), ont été les temps forts de ces trois semaines qui se sont

passées au mieux malgré la chaleur! En octobre, c'est Guillaume Griot qui a repris la direction du centre, avec Laura, Elisa et Maria en co-animation. Une chasse à la sorcière dans le village et un bon goûter ont clôturé cette semaine bien animée!



A vos agendas !!!

Centre de Loisirs

- hiver : du 24 au 28 février
- printemps : du 20 au 24 avril
- été : du 06 au 24 juillet

Soirée/repas de l'AFR :
samedi 25 janvier 2020

Page 15

Nous vous souhaitons à tous
de joyeuses fêtes de fin d'année
et une très belle
nouvelle année 2020 !

★ Vie associative

////// FOYER RURAL

> VIDE GRENIER

Franc succès pour le vide grenier du 25 août ; 55 exposants.. Il s'est tenu dans le pré du Fangeat avec l'autorisation des propriétaires que nous remercions, pour permettre l'accès aux restaurants de Chambles. Journée sous le soleil et une très bonne ambiance, les exposants sont repartis satisfaits et allégés. Les classards ont assuré la restauration et la buvette

> CHAMBLES EN FÊTE



C'est le 07 septembre 2019 qu'a eu lieu la manifestation de « Chambles en fête » ; organisée par la jeunesse Chamblouse,. Un grand nombre d'animation étaient proposées pour petits et grands. Participation de tous les hameaux dans la bonne humeur, la fin de soirée fut animée par les classards.

Cette année le Totem 2019 a été gagné par le bourg qui a détrôné les gagnants 2018 Cessieux-Noallieux

Merci à tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette journée, ainsi qu'à la Municipalité qui a participé et soutenu le projet



Bravo les gagnants !!



Réalisation de la tour de CHAMBLES par Gisèle THOUILLEUX

Vie associative ★

> SOIRÉE CABARET

Une soixantaine de convives ont participé à la « soirée brésilienne » animée par la troupe BATIDA. L'ambiance était au rendez vous, tout le monde s'est amusé et a dansé au son de la musique brésilienne. Le repas a été préparé par le « DED » très apprécié ; merci.

Vers 2h du matin les festivités ont pris fin.

Merci aux bénévoles.



> LES CLASSES EN 9



Merci aux classards 2019

Le Foyer Rural de Chambles souhaite à tous les Chamblous de bonnes fêtes de fin d'année et ses meilleurs vœux pour 2020

////// CHAMBL'ENVI



> Nos manifestations

Les journées du patrimoine

Les 14 et 15 septembre, à la maison du patrimoine, nous avons présenté notre exposition sur Chambles et ses hameaux. Pendant les deux jours, nous avons reçu près de 100 personnes. Nous avons, également, pour la première fois, organisé une visite du village. Ce fut une réussite.

La soirée conférence de Chambl'envi



Cette année, la conférence portait sur le crime de l'ermite de Notre-Dame par Ravachol. A partir de documents d'archives et d'articles de journaux de l'époque, notre équipe a dressé un portrait sans concession des deux protagonistes. Comme nous l'a dit un participant, « l'ermite n'était pas celui que l'on croyait », Ravachol non plus.

CONTACTS DU FOYER :

Location de salle :
Josiane DREVET 0682649154 ou Huguette BEGON 0477523890
Présidente : Josiane DREVET 0682649154
Site : foyer-rural-chambles.fr

La soirée s'est terminée par le traditionnel buffet.



> La maison du patrimoine

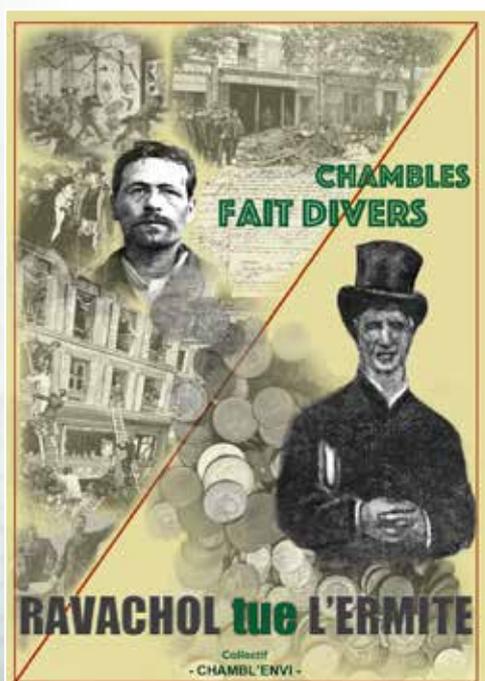
Jusque début novembre, nous avons accueilli, tous les dimanches après-midi, en moyenne une vingtaine de personnes venues visiter notre exposition.

Mardi 5 novembre, nous avons initié deux classes de l'école de Chambles à l'histoire du village. Après une visite guidée et le récit d'une histoire de sorcellerie, les enfants ont pu admirer la maquette du village et des documents anciens.

> Nos publications

Notre dernier opuscule, le quatrième, « Chambles, fait divers, Ravachol tue l'ermite » est paru. Il retrace, sur fond de montée de l'anarchisme à Saint-Etienne, le crime de Jacques Brunel, solitaire de Notre-Dame.

Il est en vente auprès des membres de Chambl'envi, à la bibliothèque et dans plusieurs librairies au prix de 12€.



> Nos projets

Mi-janvier, à la bibliothèque de Chambles, nous présenterons une soirée lecture.

En Avril, la maison du patrimoine ouvrira ses portes avec une nouvelle exposition.

Le 14 novembre 2020, soirée conférence. Le thème n'est pas encore choisi.

*toute l'équipe de chambl'envi
vous présente ses meilleurs vœux*

///// CLUB AÉROMODÉLISME DE CHAMBLES



Qui a dit que le Modélisme était dépassé ? Personne !!!!!

Dans notre société d'aujourd'hui où tout passe par les tablettes, smartphones etc.... faisant place à une individualité grandissante, il reste encore un peu d'adeptes pour cette discipline.

Sans rejeter l'évolution de notre société, car les 2 disciplines sont compatibles, pour commander du matériel, prendre diverses infos de constructions ou d'électronique pour faire voler ou naviguer nos modèles, on se rend compte que le modélisme à encore de beaux jours voire de belles années devant lui.

Avec la nouvelle saison 2019-2020 sont arrivés 4 nouveaux jeunes au club. Jean, Maximilien, Romain et Axel sont venus s'initier à la construction, lecture de plans, utilisations d'outils (limes, cutter, équerres, scie à ruban, scie à chantourner etc...) et renforcer l'équipe de l'année dernière.

Avec ses 5 coaches et ses 10 modélistes la section est au mieux.

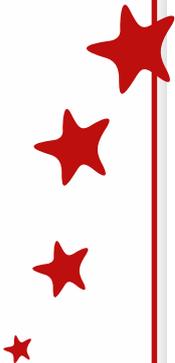
Je profite de cet article pour souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année aux familles des jeunes modélistes ainsi qu'aux Chamblous.



Henri PRAMALION

Nous vous avons annoncé dans le précédent numéro de L'Echo de la Tour notre nouvelle comédie intitulée **Un très joyeux anniversaire**.

Une pièce prête à vous faire rire avec une belle quadrette de comédiens de la troupe TACT.



UN TRÈS JOYEUX ANNIVERSAIRE

De Jacky Goupil
Mise en scène de Michel Rebeaud

Avec
Anne-Marie Peycelon
Michel Barnier
Richard Pélissier
Michel Rebeaud



Très bonnes fêtes de fin d'année

////// UNC - SOLDAT DE FRANCE

Depuis 2012, les Français se réunissent le 11 novembre devant le nouveau Monument aux Morts de leur village pour honorer tous les morts pour notre Patrie la France.

Ces morts nous rappellent que la France s'est faite à coups d'épée. Il s'agissait parfois de conquérir, plus souvent de défendre un patrimoine territorial, matériel, intellectuel et moral.

Ces coups d'épée jalonnent notre histoire de batailles devenues mémorables parce qu'elles expriment l'unité d'une très ancienne Nation jalouse de son indépendance et de ses valeurs.

De siècle en siècle, ces batailles sont :

- Bouvines : 1214
- Orléans: 1429
- Saint-Dizier : 1544
- Denain : 1712
- Valmy : 1792
- Les sièges de Paris et de Belfort : 1870

Puis, il y eut les guerres d'Indochine et d'Algérie qui sont venues nous rappeler que les Nations naissent souvent dans la violence et que toutes les paix sont précaires.

Aujourd'hui la guerre a changé de nature. Elle est devenue permanente. Elle ne distingue plus les combattants et les non combattants qu'elle attaque physiquement et moralement. Pour affronter des forces qui veulent nous diviser, ayons le courage et la force de demeurer unis comme à Bouvines, à Verdun et comme dans les combats de la Libération.

Meilleurs vœux à tous !



////// CLUB AMITIÉ LOISIRS

Le club amitié loisir se réunit chaque semaine le mardi et le vendredi de 14h à 17h30, dans une ambiance conviviale. Les adhérents viennent de plusieurs communes pour apprendre et pratiquer leurs passions artistiques. Les mardis, poterie, sculpture, modelage, émaillage et pour d'autres un choix de jeux. Les vendredis peinture, dessin toutes techniques et pratiques dans des domaines variés. Les enseignements et cours collectifs avec suivi individuel, sont favorables à l'évolution des adhérents. Comme prévu lors de l'assemblée Générale qui s'est déroulée le 14 juin en présence de madame Perrier représentante de la municipalité, le club a investi dans l'achat d'un chevalet de conférence pour les cours dessin et peinture, ainsi que l'acquisition d'une crouteuse pour des travaux de poterie. Actuellement le club travaille en vue du marché de Noël, et du 25^{ème} salon des Arts figuratifs au château des Bruneaux.



Le club respecte les traditions et vient de fêter les anniversaires de sept adhérents, Annie P-Marie Thérèse P- Claude D - Maurice S - Annie D - Marinette R - Annie B – lesquels ont reçu fleurs pour les dames et bonne bouteille pour chaque monsieur. Prochainement nous fêterons Noël et la buche.

Bonnes fêtes à tous !



Modelage terre



peinture sur porcelaine

POÈME

Peindre le souvenir
Si une peinture, était brossée,
Représentant le souvenir,
un vieil homme serait le passé
ses pensées pour le soutenir.

Avec tendresse tenant sa main,
la vie lui ferait un sourire,
et lui montrerait que demain
est toujours là pour l'accueillir.

Il y aurait de belles roses,
la lumière percerait les nuages,
et sur les fleurs à peines écloses
des papillons un peu volages.

Au sol une boîte en métal,
avec des cartes et des photos.
Un enfant les sort les étale
aux pieds du vieil homme en sabots.

Le souffle discret de l'oubli,
fait s'envoler quelques images,
elles s'accrochent aux roses de la vie,
tout près de l'album des âges.

Sur cette toile ainsi composée,
Je poserais de belles couleurs,
bien choisies et harmonisées,
sélectionnées avec le cœur.

Pour qu'elle ne soit pas éphémère
J'appliquerais un beau verni,
pour que puissent glisser les poussières
de l'indifférence ennemie.

Placé dans le cadre doré
de la famille et des amis,
le souvenir bien accroché
sera présent toute la vie.

Riondel Ernest



Jllustration Riandel Ernest

////// GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Super rentrée pour la gym !

En septembre 2019, la GV a intégré un nouveau coach. Clarisse Sabot anime avec dynamisme et professionnalisme nos cours.

Ce changement majeur a donné un nouvel élan à notre activité gym.

Quinze nouveaux adhérents dont un homme ont rejoint notre club. (il a osé, merci Michel !)

Clarisse nous propose deux cours différents et complémentaires en intégrant cardio, renforcement musculaire, pilates, stretching et relaxation.

Très vite intégrée et appréciée des adhérents, elle adapte ses cours et propose toujours deux options pour un même exercice.

Contacts : 04 77 52 19 91 ou 06 29 64 80 01

Dates à retenir :

- Dernier cours : lundi 29 juin 2020
- Assemblée générale : le vendredi 12 juin 2020



Gym lundi



Gym vendredi





Chers Chamblous ,

En cet automne, le parking qui jouxte nos fosses de ball trap sur la route d'Essalois arbore de magnifiques cultures à gibier, variées et riches, avec entre autres, des fleurs de cosmos (Cosmos Bipinatus).

Il s'agit de floraison d'origine Mexicaine avec fleurs blanches, roses, pourpres, cramoisies d'une hauteur allant jusqu'à 1.20 mètre.

Elles attirent de nombreux insectes pollinisateurs et sont un biotope favorable pour le petit gibier que nous essayons de maintenir dans des conditions favorables. Il y a du visuel et contrepartie cynégétique.

Ce même lieu magnifique sera pour la fête des mères 2020 un espace fréquenté par les chamblous dans le cadre de notre ball trap annuel qui rythme un peu quelque part la vie de la commune. Nous organisons soupe aux choux, tripes, buvette et tir aux pigeons évidemment pour les passionnés sportifs.

Plus proche dans l'échelle du temps et toujours dans cette optique d'association qui participe activement à la vie du village , nous organisons avec plaisir le 08/02/2020 un concours de coinche avec de nombreux lots , suivi, cerise sur le gâteau,

par une soirée purée - boudin comme nous l'avons fait en 2019.

Vu le succès que nous avons déjà eu par le passé, nous n'avons aucun doute sur votre participation, soit au concours, voire à la soirée et peut être même les deux.

Nous vous invitons donc à mémoriser ces dates. Donc à vos agendas...et venez vous retrouver et nous retrouver nombreux dans une chaleureuse ambiance.

Le bureau ACCA Chambles.



////// VIE PAROISSIALE



////// VIE PAROISSIALE

Le dimanche 16 juin, une messe en famille s'est déroulée en plein air à Chambles, célébrée par le Père Rodolphe BERTHON. De nombreux paroissiens ainsi que les enfants du catéchisme de la paroisse et leurs familles étaient présents.

Cette année 8 enfants participent au catéchisme : 3 dans le groupe des CE2 et 5 dans le groupe des CM1. Ils se réunissent régulièrement et participent avec joie et entrain aux activités et célébrations de la paroisse. N'hésitez pas à venir nous rejoindre !!

Le catéchisme est ouvert à tous les enfants de 7 à 12 ans. Vous pouvez inscrire votre enfant toute l'année, pour faire un bout de chemin avec d'autres enfants : rencontres en équipe, messes en famille, temps fort à Notre Dame de Grâce, à la maison de retraite de la Loire ainsi que sur d'autres lieux ...

Pour tous renseignements :

Emilie MARGOT : 06 70 88 36 86

Caroline BERTHET : 06 14 99 11 93



Horaires des Messes

Messe de Noël le dimanche 25 décembre à 10H30 jour de NOËL

Pour les horaires des messes, consulter le panneau d'affichage en bas de l'église ou sur le site internet : <https://saint-francois-forez.fr>

Personnes à contacter pour toutes informations complémentaires :

Pour les baptêmes :
Régine GAUCHER au 04 77 52 41 09

Pour la liturgie :
Marinette CRESPE au 04 77 52 40 04

Pour donner des messes pour les défunts :
Claudette ROULLET au 04 77 52 12 03

Etat-civil ★

/////// Mariages



**Laure DECHANDON et
Lionel BLANCHETON**
le 13 juillet 2019



**Jessica BERSON
et Benjamin BARALON**
le 13 juillet 2019



**Sandrine FOURNEL
et Luigi MARSILI**
le 28 septembre 2019



**Margot FAYOL-NOIRETERRE
et François BOURGEOT**
le 07 septembre 2019



Barbara VIAL et Grégory DUPIN
le 3 Août 2019

/////// Naissances ★

LAURIER Marceau - 14 juillet 2019
SEYTRE Rose - 10 septembre 2019

/////// Décès

Raymond FLEURET - 25 février 2019
Antoine LESCOVEC - 26 juillet 2019
Jacques SOUVIGNET - 20 août 2019
Mario SPERANDIO - 02 octobre 2019



Bonne Année ★2020★

Pierre Giraud et le Conseil Municipal
vous invitent à la cérémonie des vœux

Le 17 Janvier 2020

A partir de 19 heures,
à la Maison des Associations